



Offre n°2020-03017

Alternant en contrat d'apprentissage - Gestionnaire paie (H/F)

Type de contrat : Contrat d'apprentissage

Niveau de diplôme exigé : Bac ou équivalent

Fonction : Personnel des fonctions support (IT)

Corps d'accueil : Technicien de la Recherche / Assistant Ingénieur (TR/AI)

A propos du centre ou de la direction fonctionnelle

L'Agence Comptable a pour missions de recouvrer les recettes et de payer les dépenses d'Inria. Elle tient la comptabilité de l'institut et établit annuellement son compte financier. L'agence comptable d'Inria comprend une trentaine de personnes et est organisée en 6 services et une mission d'audit et de synthèse comptable. Au sein de l'agence comptable, le service de la paie compte 3 personnes : une chef de service et 2 assistants en gestion paie.

Le/la gestionnaire paie est affecté(e) à l'agence comptable sous la responsabilité du chef du service de la paie.

Mission confiée

Le/la gestionnaire paie a pour mission d'assurer le contrôle réglementaire et comptable des dépenses de paie de l'Institut et la conservation des pièces comptables et financières.

Principales activités

- contrôler la régularité et la sincérité des documents de paie dans le cadre de la mission de vérification incombant à l'Agence Comptable (contrôle des pièces justificatives, exactitude de la liquidation et de l'imputation, validité de la créance) ;
- vérifier et mandater les acomptes et les dépenses de personnel hors paie (accident du travail, indemnité journalière de sécurité sociale,...) ;
- suivre l'évolution de la réglementation et des procédures financières applicables en la matière.

Compétences

- Disposer de connaissances des textes législatifs et réglementaires applicables dans le domaine de la gestion des ressources humaines de la Fonction Publique ;
- Avoir des notions de base en gestion financière et comptable ;
- Disposer de connaissances bureautiques ;
- Disposer d'un bon sens relationnel et de la capacité à travailler en équipe aussi bien au sein de l'Agence comptable qu'avec la Direction des Ressources Humaines ;
- Disposer d'esprit d'initiative, savoir être rigoureux(se) et avoir la capacité à s'adapter aux changements ;
- Savoir analyser des dispositions réglementaires.

Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle

Informations générales

- **Ville** : Le Chesnay
- **Centre Inria** : [Siège](#)
- **Date de prise de fonction souhaitée** : 2020-11-01
- **Durée de contrat** : 12 mois
- **Date limite pour postuler** : 2020-10-13

Contacts

- **Équipe Inria** : AC-SVDP
- **Recruteur** :
Lafont Marie / Marie.Lafont@inria.fr

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Attention: Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

Consignes pour postuler

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.